



Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association

Les associations qui accompagnent et/ou représentent les personnes en situation de handicap intellectuel intègrent de plus en plus les personnes concernées au sein de leurs instances de gouvernance. Pour permettre une participation réussie, il est important que les administrateurs identifient les éléments à adapter et à mettre en place.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les clefs de réussite pour l'intégration des personnes en situation de handicap intellectuel au sein d'un organe de gouvernance
- Adapter la communication orale et écrite
- Identifier les règles essentielles et les enjeux de la méthode Facile A Lire et à Comprendre

➤ Public

- Administrateurs d'associations du secteur du handicap
- Nombre de participants : 15 personnes maximum

➤ Contenu de la formation

> L'intégration d'une personne en situation de handicap intellectuel au sein d'un organe de gouvernance associatif

- L'accueil d'une personne au sein d'un organe de gouvernance
- La compréhension des enjeux et des documents par les personnes
- L'adaptation des modalités d'expression lors des réunions
- Le partage de la parole avec les personnes en situation de handicap intellectuel

> La méthode FALC

- Le contexte législatif, associatif, les guides
- Les règles de la méthode FALC :
 - Sélection des informations
 - Utilisation des mots
 - Construction des phrases
 - Règles sur la forme
- Le FALC appliqué aux documents associatifs
- Première approche du FALC : exemples de documents en FALC

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Maîtrise de la langue française à l'écrit

Coût pédagogique

900 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique
expositive, participative

Exemples, quiz, exercice
pratique

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Administrateurs : savoir
communiquer sur les réseaux
sociaux (📌 p. 23)